



**VILLE DE SAINT JEAN DE BRAYE**  
**(Loiret)**  
**22312 habitants**  
**Membre d'Orléans Métropole**

**Recrute par voie statutaire ou à défaut contractuelle  
dans le cadre d'emplois des techniciens territoriaux (catégorie B)  
ou agents de maîtrise (catégorie C)**

**UN.E RÉGISSEUR.SE DE SPECTACLE ET D'ÉVÉNEMENTIEL H/F**

**au sein du service culture  
du Pôle Vie Associative, Sports, Citoyenneté et Engagement  
Républicain**

**A temps plein**  
\*\*\*\*\*

**PROFIL DE POSTE**

La ville de Saint-Jean de Braye, est située dans la première couronne de la Métropole d'Orléans, dont elle fait partie (22 communes), en région Centre Val de Loire et à une heure de Paris

Saint-Jean de Braye, la ville qui bouge entre Loire et Forêt, est une ville dynamique, attractive, et inscrite dans une démarche de ville en Transition.

Située entre Loire et Forêt, au cadre de vie préservé, elle est labellisée au Patrimoine Mondial de l'UNESCO, pour la beauté de ses paysages culturels et naturels. Elle est par ailleurs, depuis 2019, reconnue territoire engagé pour la nature.

Saint-Jean-de-Braye, ville dynamique et attractive est inscrite dans une démarche de Ville en transition depuis 2018. Forte de sa centaine d'associations et de ses comités de quartier, elle concerta et fait participer régulièrement ses habitants aux décisions municipales. Elle possède, sur son territoire plusieurs zones économiques et d'activités, de nombreuses entreprises, dont les usines de fabrication de Dior.

Elle dispose des atouts d'une commune urbaine de la première couronne orléanaise où toutes les mixités sont préservées (sociales, urbaines, environnementales) et elle possède d'ailleurs deux écoquartiers.

Sous l'autorité du responsable de service, vous concevez, supervisez et coordonnez les solutions techniques nécessaires à l'exploitation des salles de spectacle, de théâtre et culturelles.

**MISSIONS DE L'AGENT**

- Concevoir et superviser la mise en œuvre des dispositifs techniques nécessaires à l'exploitation des salles de spectacles, de théâtre et culturelles.
- Coordonner les solutions techniques en réponse aux exigences de sécurité, aux demandes des artistes et aux fiches techniques des spectacles
- Accompagner les porteurs d'évènements en matière technique et de régie générale des spectacles.

**PRINCIPALES ACTIVITÉS**

- Conduite des études techniques préalables à la réalisation d'un spectacle ou d'un évènement
- Planification des installations nécessaires à la réalisation des spectacles ou des évènements
- Élaboration des plannings des agents de l'équipe technique interne
- Organisation des conditions d'accueil des intervenants et des artistes
- Gestion de la sécurité du spectacle ou de l'évènement
- Relation avec le public
- Gestion de la maintenance des équipements scéniques
- Suivi de la maintenance et des travaux des salles en lien avec le service Patrimoine Bâti
- Suivi du budget nécessaire à l'exploitation des salles

## **COMPÉTENCES REQUISES**

### **Savoirs/connaissances :**

- Lire les notices techniques des matériels, connaître les symboles techniques
- Connaître le cadre réglementaire de la production, de la reproduction et de la création artistique
- Connaître les techniques de scénographie
- Connaître la réglementation en matière d'hygiène et sécurité
- Connaître les règles du travail : organisation du travail, travail en hauteur, habilitations
- Connaître la réglementation et les habilitations nécessaires aux personnels extérieurs, aux partenaires, aux prestataires
- Avoir des bases techniques : son, éclairage
- Connaître la réglementation liée aux Établissements Recevant du Public : sécurité, évacuation, interventions d'urgence

### **Savoir-faire :**

- Analyser les demandes et les besoins des organisateurs/artistes - mettre à jour
- Diagnostiquer les contraintes, les fonctionnalités et les conditions d'équipement d'un lieu d'accueil
- Conduire une étude technique de faisabilité et la traduire en fiche technique ; négocier des fiches techniques - contrôler la conformité des réalisations avec les fiches techniques
- Concevoir et créer des installations techniques et artistiques
- Concevoir un plan d'implantation et recenser le matériel nécessaire à l'organisation
- Planifier et coordonner les moyens humains et matériels nécessaires à l'organisation technique et artistique (transport-montage...)
- Coordonner les interventions des techniciens et contrôler l'application des règles de travail, d'hygiène et de sécurité
- Ajuster les moyens aux contraintes
- Organiser la réception, les conditions de transport et d'accueil des intervenants en lien avec la programmatrice
- Faciliter les relations entre les équipes techniques, logistiques et artistiques
- Établir le plan de charge lié à l'application des règles de sécurité pour un spectacle ou un évènement
- Alerter la collectivité sur les risques particuliers inhérents à une organisation
- Émettre un avis technique à la demande des autorités ou des commissions de sécurité
- Appliquer et faire appliquer les consignes de mise en sécurité d'une organisation
- Vérifier les installations et leur conformité, et réaliser des visites périodiques de contrôle - organiser et contrôler les opérations de maintenance
- Accueillir, orienter et informer le public - Superviser l'application des consignes de sécurité et l'évacuation des salles en cas d'urgence - Intervenir avec tact et fermeté après du public négligeant la sécurité

**Savoir -être :**

- Soucis de progresser
- Rigueur et méthode
- Sens du travail en commun
- Sens du service public
- Efficacité
- Implication, motivation
- Capacité d'écoute
- Autonomie
- Ponctualité et disponibilité
- Adaptabilité

**CONDITIONS GÉNÉRALES DE TRAVAIL**

- Lieu de travail : Salles culturelles et espaces publics
- Temps de travail annualisé sur la base de 1607 heures
- Déplacements entre les différentes salles culturelles
- Avoir le permis B (obligatoire)
- Disponibilité

**REMUNERATION** : rémunération statutaire + régime indemnitaire lié au poste + prime de fin d'année + participations mutuelle/prévoyance labellisées territoriales + accès aux prestations de l'action sociale sous conditions.

**Poste à pourvoir à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2024.**

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Madame Pascale FAUQUET, Directrice Vie Associative et Engagement Républicain au 02 38 22 01 01 ou Madame Valérie BONGIBAULT, Directrice de l'action culturelle et du patrimoine au 02 38 52 40 29

Les personnes intéressées sont invitées à adresser une candidature (lettre de motivation et curriculum vitae **avant le 25 mai 2024** à la Direction des Ressources Humaines :

**Madame le Maire – Conseillère départementale du Loiret  
Direction des Ressources Humaines  
47 rue de la Mairie  
CS 90009  
45801 SAINT-JEAN DE BRAYE**

**ou via le site de la ville** : <https://www.saintjeandebraye.fr/ma-ville-au-quotidien/emploi-vie-economique/recrutement/>

**ou à l'adresse** : [ressourcesshumaines@ville-saintjeandebraye.fr](mailto:ressourcesshumaines@ville-saintjeandebraye.fr)